

## COMMUNIQUÉ N° 30 - LÉGISLATURE 2021/2026

### 1 RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET RECRUTEMENT DE CHEFS DE SERVICE

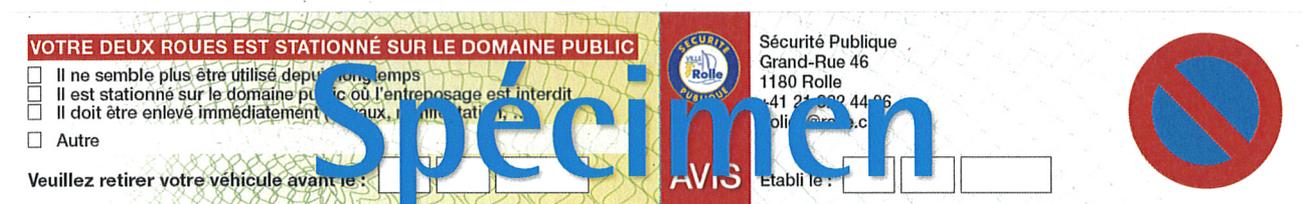
Dans la continuité de l'audit mené en 2022, la Municipalité a décidé de la réorganisation ci-dessous :

- Les Services techniques ne changent pas.
- Le Service RH, social et culture devient le Service RH, social, logement et MSST (santé et sécurité au travail).
- Le secteur informatique quitte le Service finances et informatique pour rejoindre le Service de l'administration générale.
- Un nouveau Service à la population est créé avec :
  - la Sécurité publique ;
  - le Contrôle des habitants ;
  - la Culture, le sport et les manifestations ;
  - le Tourisme.

Le processus de recrutement des chefs de service (CS) pour le Service à la population et le Service RH, social, logement et MSST a commencé en février 2025.

Leur entrée en service est prévue pour cet automne.

### 2 VÉLOS ABANDONNÉS



Avec le développement de la mobilité douce et l'augmentation des parcs de cycles en zone urbaine, davantage de vélos et trottinettes sont abandonnés sur le domaine public.

Seule la Sécurité publique (SP) est habilitée à enlever les vélos abandonnés sur la voie publique selon les articles 26 et 26a de la Loi vaudoise sur la circulation routière (LVCR).

Dès le 1<sup>er</sup> mars 2025, les vélos épaves devront être déplacés dans un délai de sept jours à compter de la constatation « d'abandon » par la SP. Préalablement, une étiquette (voir ci-dessus) invitant le propriétaire à enlever son cycle dans le délai susmentionné sera apposée sur le cadre.

Une fois le délai passé, la SP procédera à l'enlèvement du vélo et établira une fiche signalétique. Le propriétaire pourra réclamer son vélo dans un délai de 12 mois maximum, en démontrant qu'il en est bien le détenteur.



Si le vélo n'est pas réclamé dans le délai imparti, il sera remis en état et revendu aux enchères ou dans un but social.

### **3 ENQUÊTES PUBLIQUES**

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 3 demandes de permis de construire ont été mises à l'enquête publique.

### **4 NATURALISATIONS**

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 4 octrois de bourgeoisie ont été validés par la Municipalité.

### **5 GREEN BUS ROLLE ET DESSERTE DU BUSINESS-CENTRE « A-ONE »**

L'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF a modifié les horaires en gare de Rolle.

Alors que la situation précédente était optimale, avec une desserte symétrique de la gare de Rolle (mêmes horaires en direction de Lausanne et de Genève), nous faisons désormais face à une desserte complexifiée par la désynchronisation des trains.

Les lignes régionales exploitées par CarPostal ont dû faire l'objet d'arbitrages selon la logique des « bassins versants » afin d'atténuer les effets négatifs de ces nouveaux horaires.

Nous avons également veillé à ce que la ligne urbaine du Green Bus s'inscrive au mieux dans cette configuration asymétrique, tout en assurant sa fonction de desserte scolaire depuis les villages voisins.

Il n'a malheureusement pas été possible d'éliminer totalement les impacts négatifs de ce changement d'horaire.

Néanmoins, nous cherchons constamment à améliorer l'offre de transports publics sur le territoire rollois.

C'est pourquoi, dès le 3 mars prochain, une nouvelle course sera ajoutée entre la gare de Rolle (08h28) et l'arrêt « La Pièce-Étraz » (08h32). Cette course de renfort permettra une meilleure desserte du business center « A-One », contribuant ainsi à éviter un report modal vers les transports individuels motorisés.



## 6 CULTURE ET MANIFESTATIONS

### Mérites rollois 2024

Le 12 mars, la Municipalité récompense les sportifs et sportives, artistes et bénévoles de Rolle et Environs.

### Coup de balai 2025

Les 28 et 29 mars prochains, la Commune de Rolle invite les écoles et la population à participer au « Coup de balai 2025 », initié par la COSEDEC.

Ainsi, plusieurs zones du territoire communal pourront profiter de cette opération de ramassage des déchets.

[www.rolle.ch/coupdebalai](http://www.rolle.ch/coupdebalai)

[www.rolle.ch/agenda](http://www.rolle.ch/agenda)

Rolle, le 24 février 2025

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst